



CLIMAAX
climate ready regions



Funded by the
European Union

CLIMAAX

Présentation de l'AAP et de la candidature régionale: **le projet ATLAS**

ATLAS Adaptation for Territories and Long-term Actions against climate Shift



Funded by
the European Union



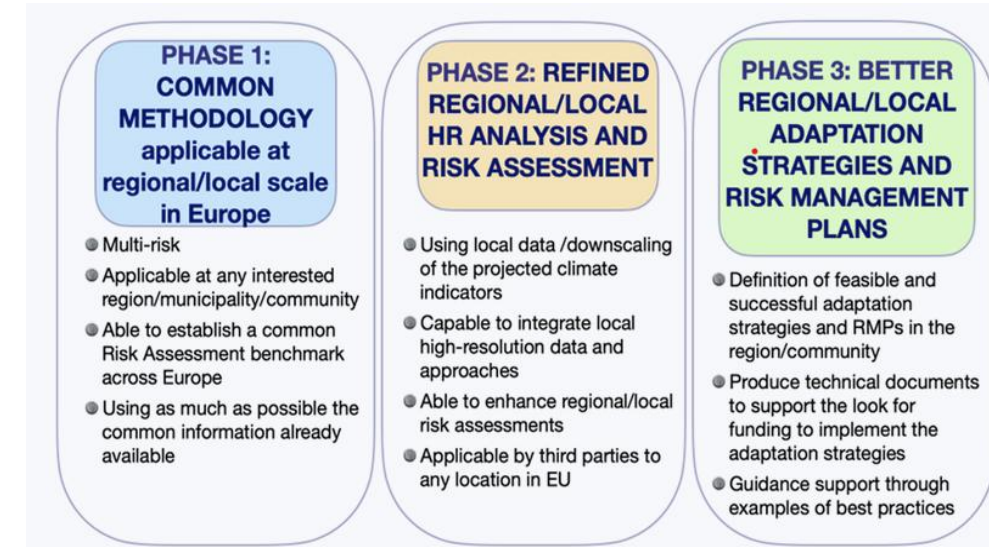
CLIMAAX
climate ready regions

Présentation de l'AAP CLIMAAX

- ✓ Appel à projet publié dans le cadre du programme Horizon Europe sur l'adaptation au changement climatique
date de dépôt du 2^e AAP: Projet sur 22 mois financé à 100% par l'UE (mars 2025 – décembre 2026)
- ✓ Régions ou collectivités infrarégionales « pauvres » privilégiées (Europe élargie)

3 phases de travail:

- Phase 1: Application de la méthodologie commune CLIMAAX Cadre pour l'évaluation multi-risques (6 mois)
- Phase 2: Affinement et amélioration de l'évaluation multi-risques réalisée en phase 1 en utilisant des données locales de résolution et de détail (10 mois)
- Phase 3: : Exploration des options d'adaptation potentielles et des actions pertinentes à l'échelle locale pour traiter les risques et les vulnérabilités (stratégie régionale d'adaptation) (6 mois)



Implication des parties prenantes (internes et externes) tout au long du processus pour valider, compléter les résultats
Boîte à outils déployable: tests avec parties prenantes

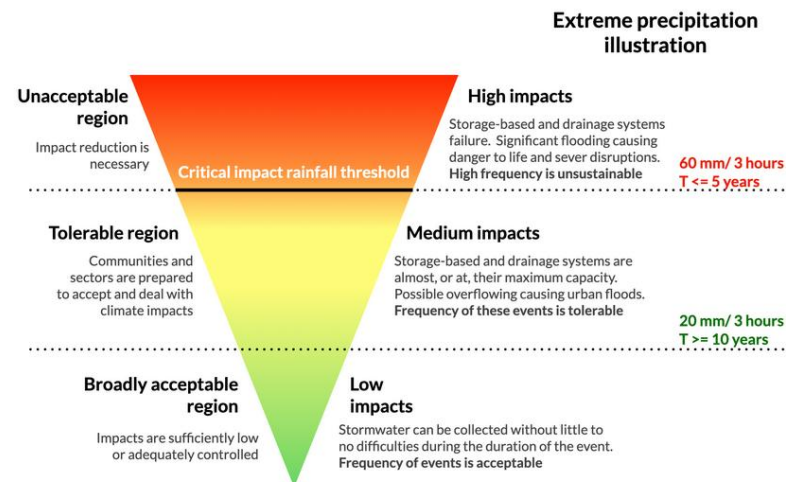
ATLAS : Adaptation for Territories and Long-term Actions against climate Shift

- **Objectifs pour la Région:** structurer les données sur les vulnérabilités au changement climatique à des échelles infra régionales et faire de la pédagogie auprès des collectivités locales (publication de cartes, analyse participative des vulnérabilités); Exploitation des résultats en vue d'une révision du SRADDET.
- Projet piloté par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040: deux services associés dont celui du SIG pour la gestion des données (de mars 2025 à décembre 2026)
- **Partenaires associés:** Université de Lille et AERIS/ICARE (Centre de données et de services spécialisé dans les données atmosphériques) + le GREC HDF et le Pôlénergie (association agissant dans la transition énergétique et la décarbonation pour les entreprises et territoires des Hauts-de-France.)
- **Aide demandée:** 259.730 €

Les vulnérabilités retenues dans le projet ATLAS

référence : TRACC (SSP 8.5 – Moyen terme: 2041-2060)

- Les inondations fluviales
- Les inondations côtières
- Les précipitations extrêmes



Scénario 8.5 du GIEC retenu
Horizon: 2041-2060



Les engagements communs des partenaires

- un approfondissement de l'évaluation des risques naturels et vulnérabilités climatiques dans les Hauts-de-France, y compris au niveau infrarégional, afin de renforcer l'adaptation du territoire régional au changement climatique sur les 3 vulnérabilités identifiées
- la réalisation de cartes sur les risques naturels et vulnérabilités du territoire régional
- la mise en œuvre d'actions d'éducation, de sensibilisation et d'information auprès des décideurs régionaux et locaux

Personnes à contacter: Véronique THERRY: veronique.therry@hautsdefrance.fr

Robin MIRI: robin.miri@univ-lille.fr

 Risk Workflow	Severity		Urgency	Capacity	Risk Priority
	C	F		Resilience/ CRM	
River flooding					High
Coastal flooding					Low
Heavy rainfall					Very high
Heatwaves					High
Drought					High
Fire					Moderate
Snow					Low
Wind					Moderate

Severity

Urgency

Resilience Capacity

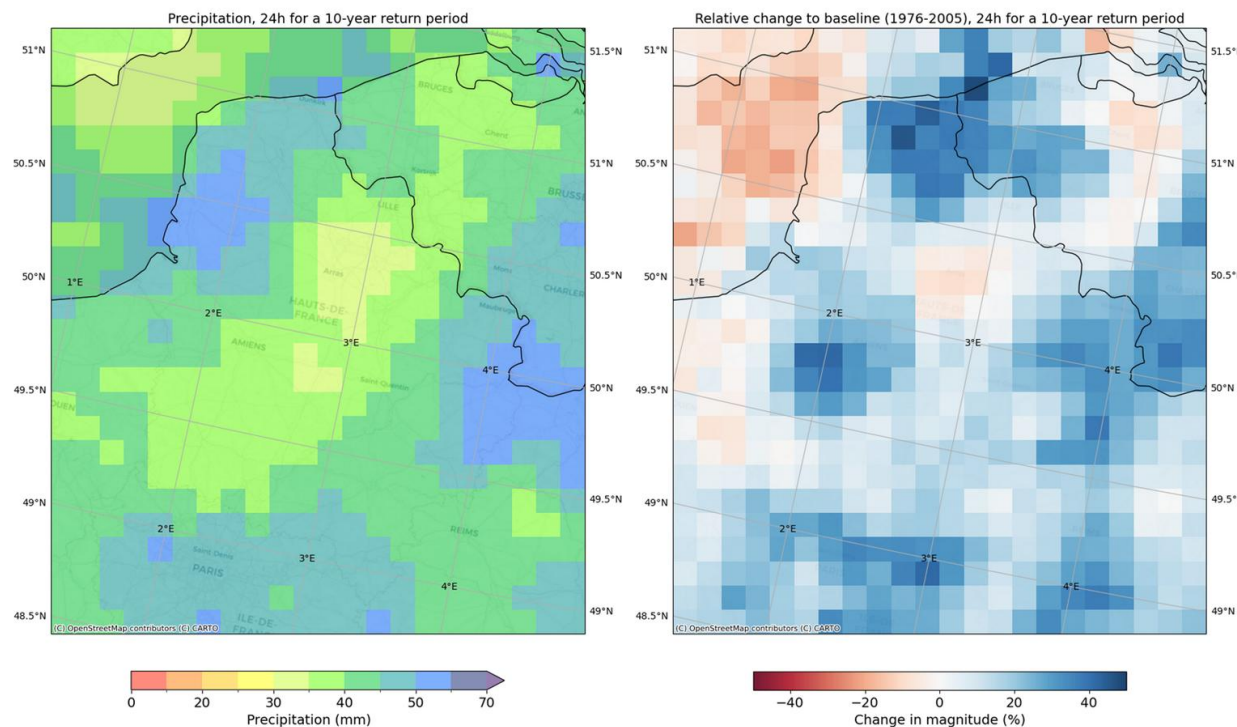
Risk Ranking

1. Pluies extrêmes

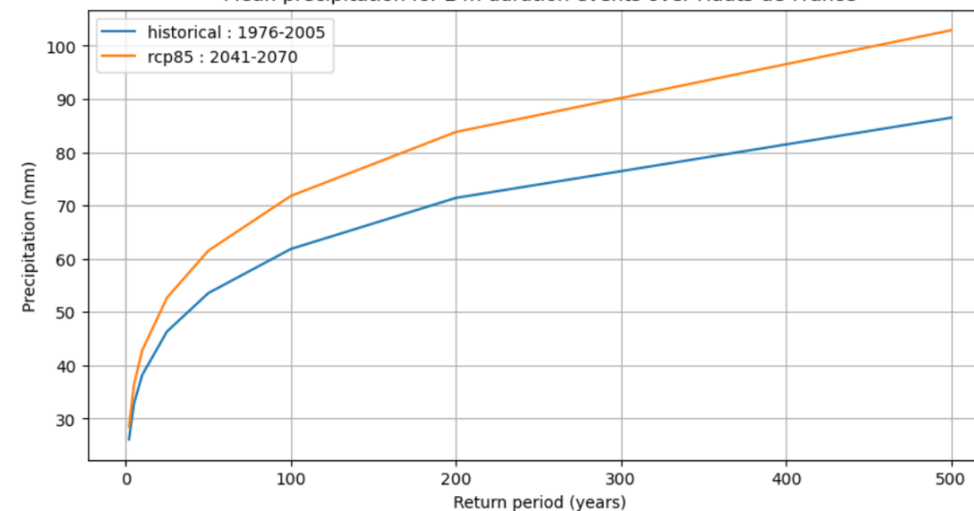
a. Evaluation des aléas

- Objectif : estimer l'évolution des périodes de retours et des intensités des événements extrêmes de pluie
- Ressources : EURO-CORDEX (résolution spatiale de 12 km, historique & projection RCP 8.5 en 2050)

Extreme precipitation for 2041-2070 under rcp85 climate projections.



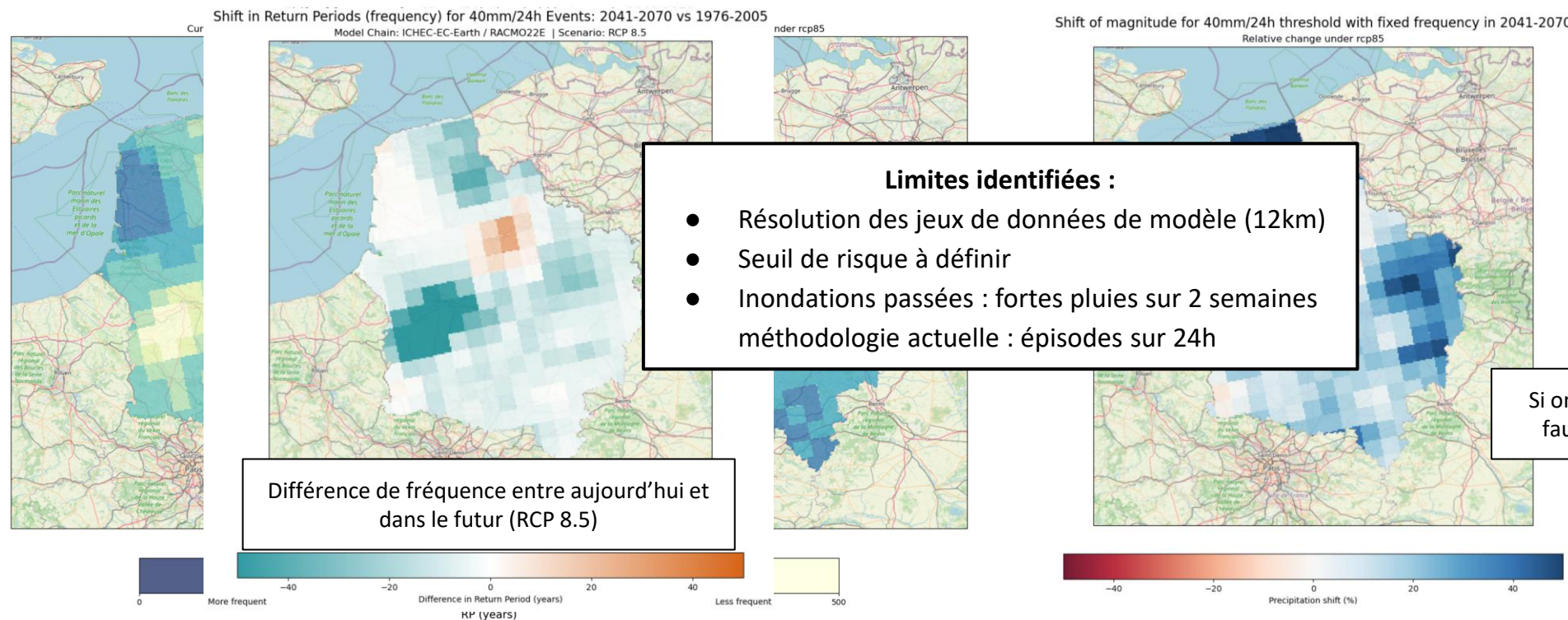
Mean precipitation for 24h duration events over Hauts-de-France



1. Pluies extrêmes

b. Evaluation des risques

- Objectif : identifier l'évolution des périodes de retour des événements "à risque"
- Difficulté : identifier les seuils de risque (pour l'instant : **40 mm/24h** ~ vigilance orange)

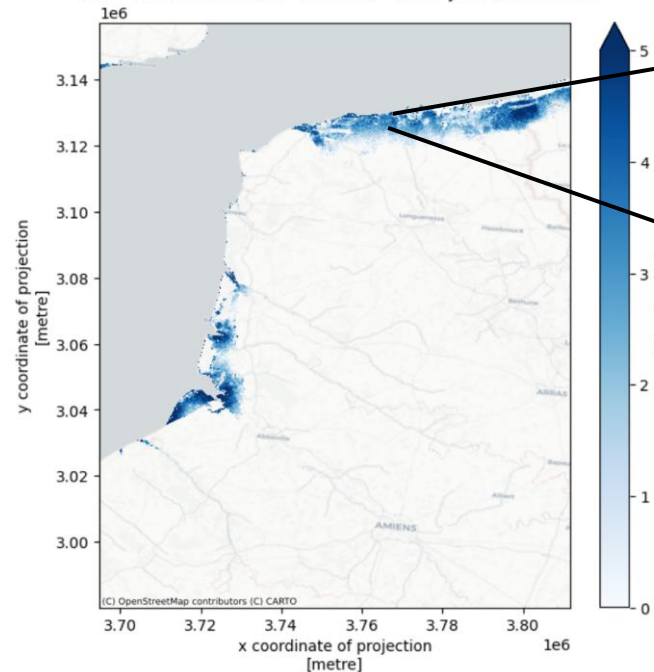


2. Inondations côtières

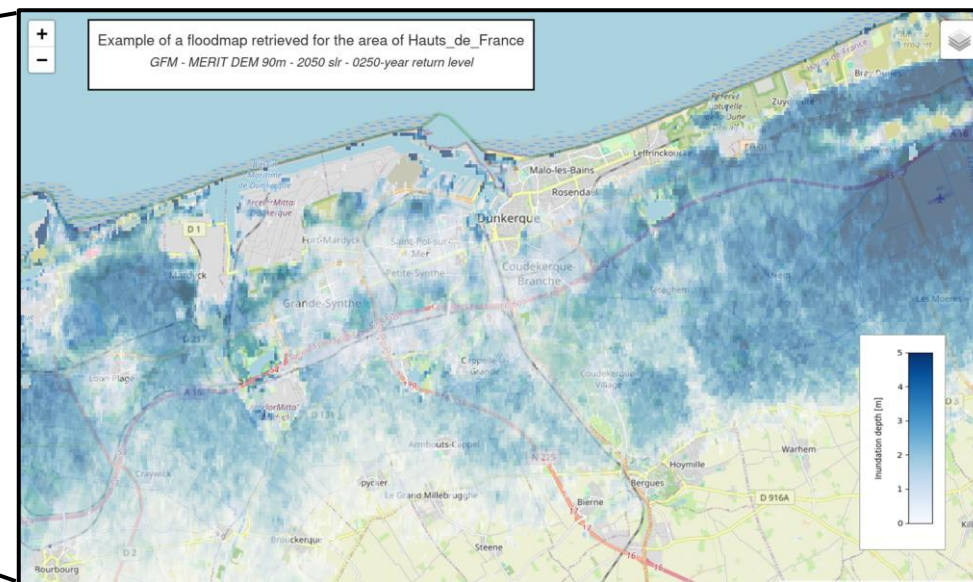
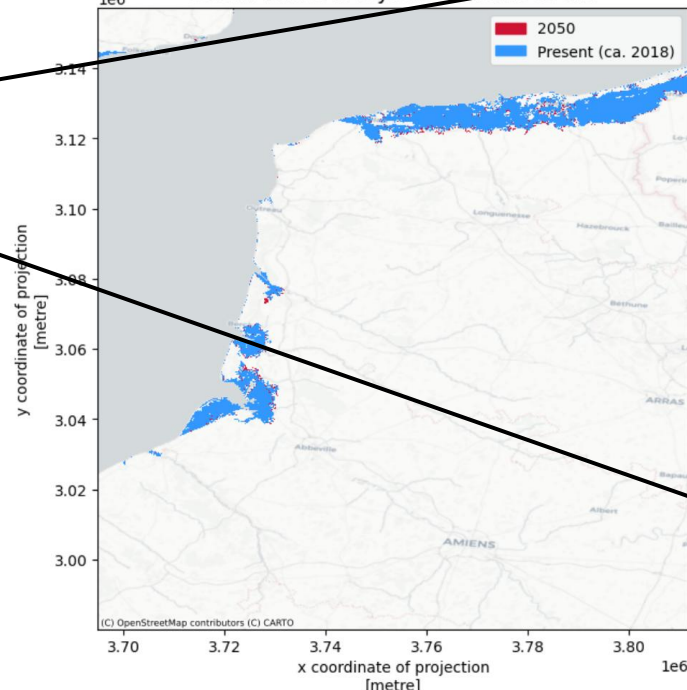
a. Hazard assessment

- Objectif : identifier les flood maps actuelles et futures pour différentes périodes de retour
- Ressources : MERIT-DEM historique & 2050 (RCP 8.5), haute résolution spatiale (30-75 m)

Example of a floodmap retrieved for the area of Hauts_de_France
GFM - MERIT DEM 90m - 2050 slr - 0250-year return level



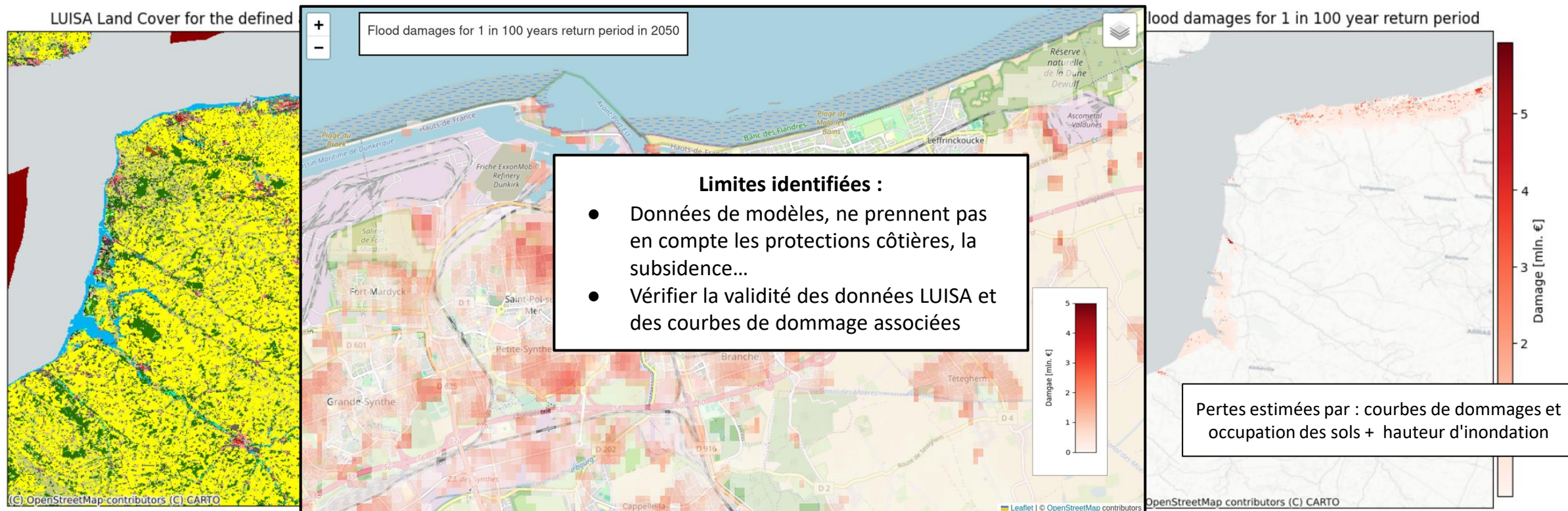
Storm with 1 in 5 years extreme event



2. Inondations côtières

b. Risk assessment

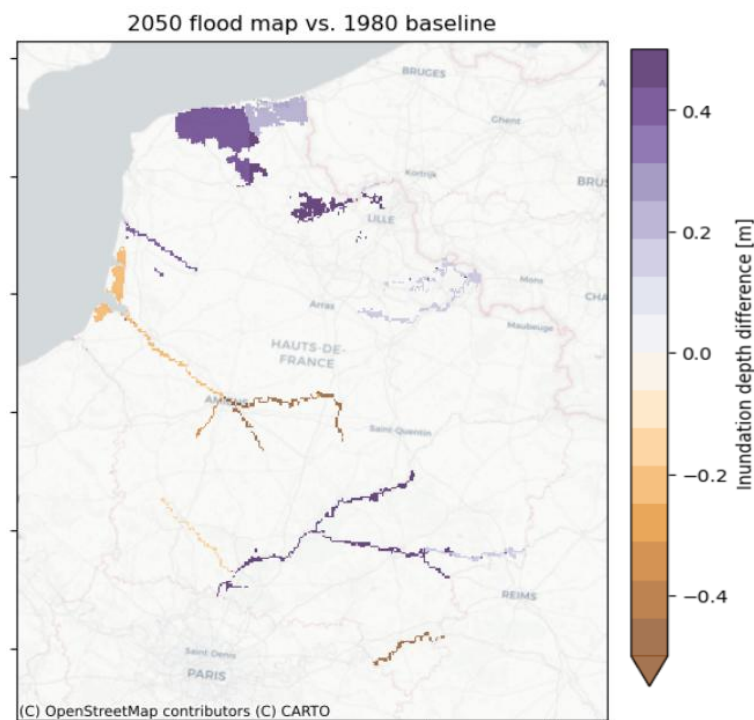
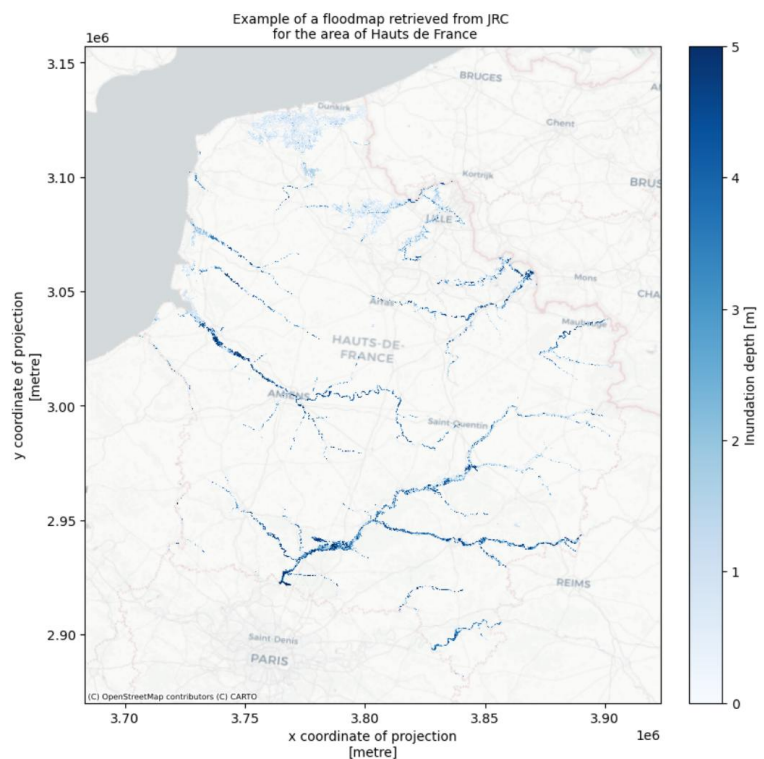
- Objectif : évaluer les impacts (matériels) en fonction des périodes de retour
- Ressources : LUISA database (occupation des sols) + courbe de dommage



3. Inondations fluviales

a. Hazard assessment

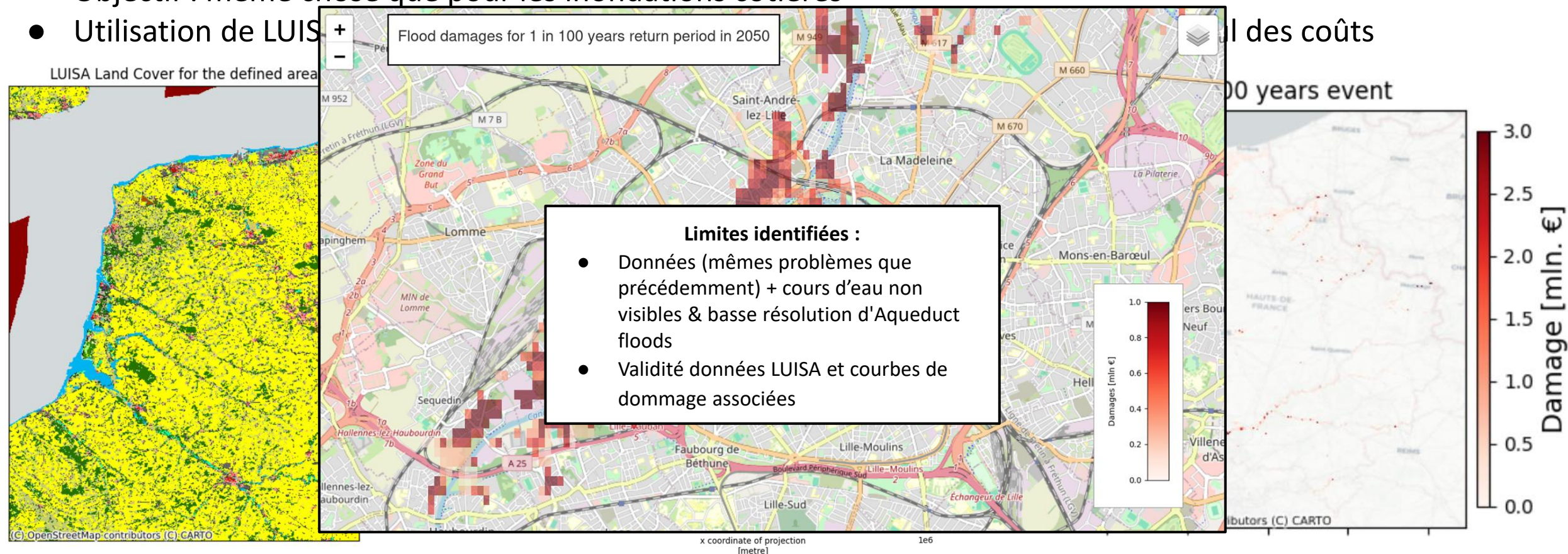
- Objectif : même chose que pour les inondations côtières
- Ressources : JRC's high-resolution (historiques) & Aqueduct Floods coarse-resolution (futures)



3. Inondations fluviales

b. Risk assessment

- Objectif : même chose que pour les inondations côtières
- Utilisation de LUISA



Conclusions sur les premiers résultats

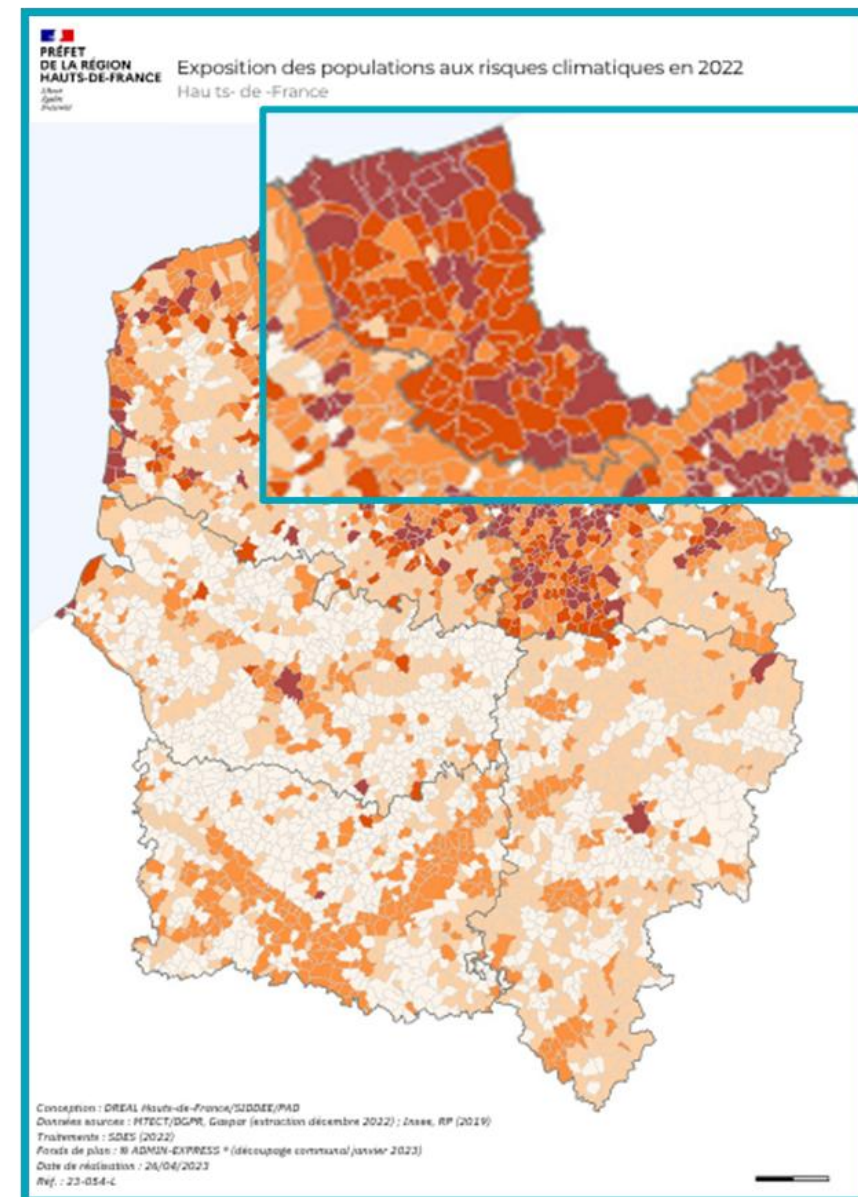
CLIMAAX

GREEN 59
GESTION RESPONSABLE ET ENVIRONNEMENTALE DU NORD



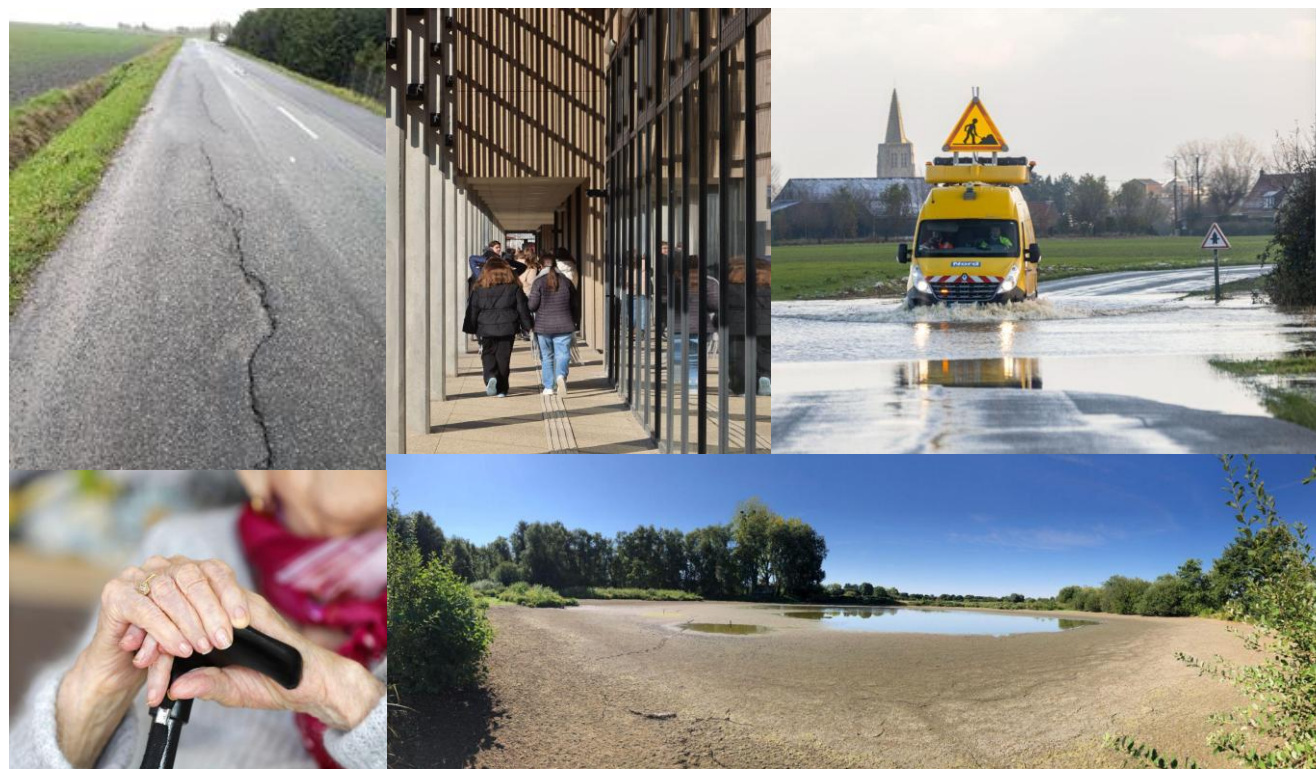
GREEN 59 : GESTION RESPONSABLE ET ENVIRONNEMENTAL DU NORD

- **Objectifs pour le Département :**
 - structurer les données sur les **vulnérabilités** au changement climatique à des **échelles locales**,
 - **anticiper** les risques et évaluer les impacts futurs sur le domaine départemental, les populations et estimer les moyens à mobiliser
 - adapter les **politiques publiques** portées par le Département,
 - sensibiliser les collectivités locales (via Agence I Nord) et nos services internes.
- **Pilotes :** Direction Générale Adjointe Solidarité Territoriale : deux directions associées : le Secrétariat général (dont SIGN et GP&A) et la Direction des Bâtiments (de mars 2025 à décembre 2026)
- **Subvention sollicitée :** 261 831 €

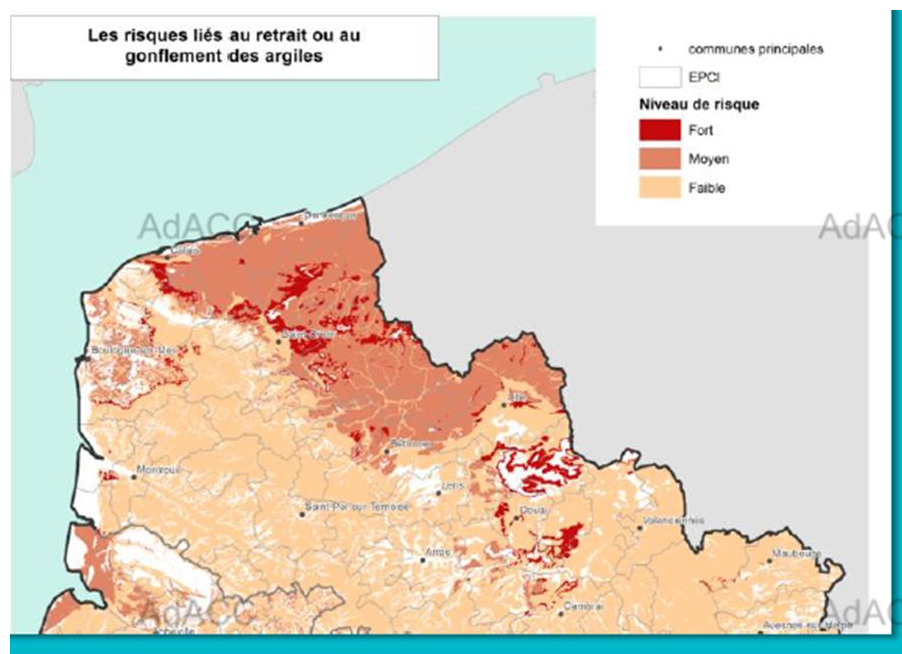


Les enjeux en lien avec les politiques départementales

- Les infrastructures (voirie, ouvrages d'art, bâtiments notamment collèges...)
- Les populations (enjeux sociaux, sanitaire et sécurité civile / SDIS)
- Les Espaces Naturels Sensibles du Nord (évolution du milieu et de la biodiversité)



- Les vagues de chaleur
- Les précipitations extrêmes



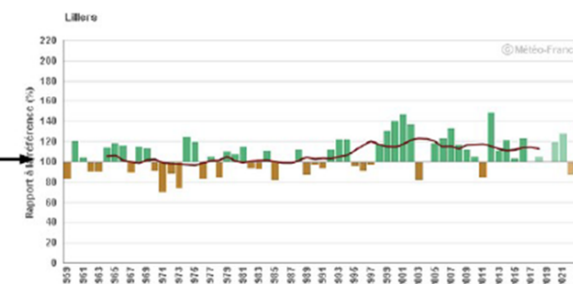
Evolution des températures

- Net réchauffement au cours des 40 dernières années



Evolution des précipitations

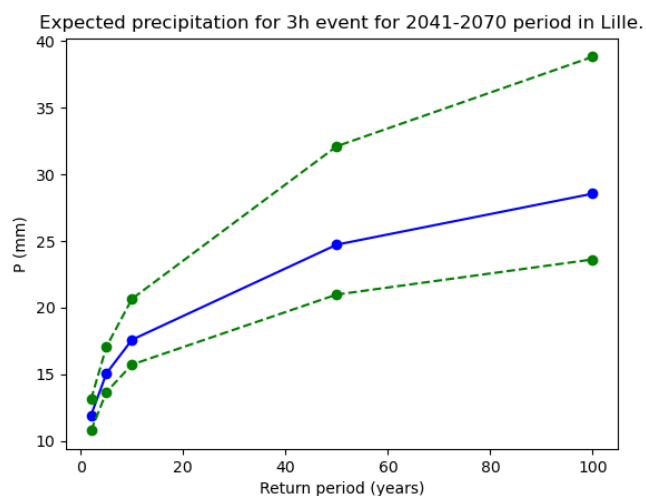
- Forte variabilité interannuelle
- Pas de tendance sur le cumul annuel



RGA, une préoccupation majeure pour le Département ...

1. Précipitations extrêmes

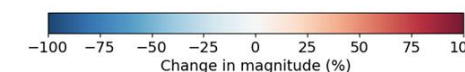
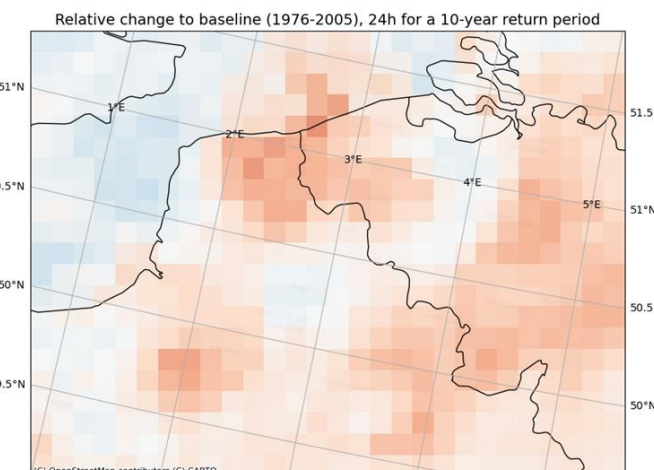
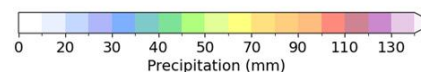
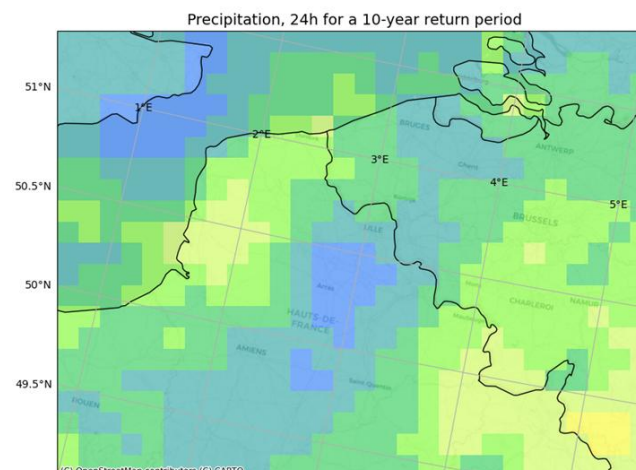
Sources : EURO-CORDEX (résolution spatiale de 12 km, historique & projection RCP 8.5 en 2050)



Scénario 8.5 du GIEC retenu

Horizon: 2041-2060

Extreme precipitation for 2041-2070 under rcp85 climate projections.



=> Cohérence des résultats avec la Région Hauts-de-France

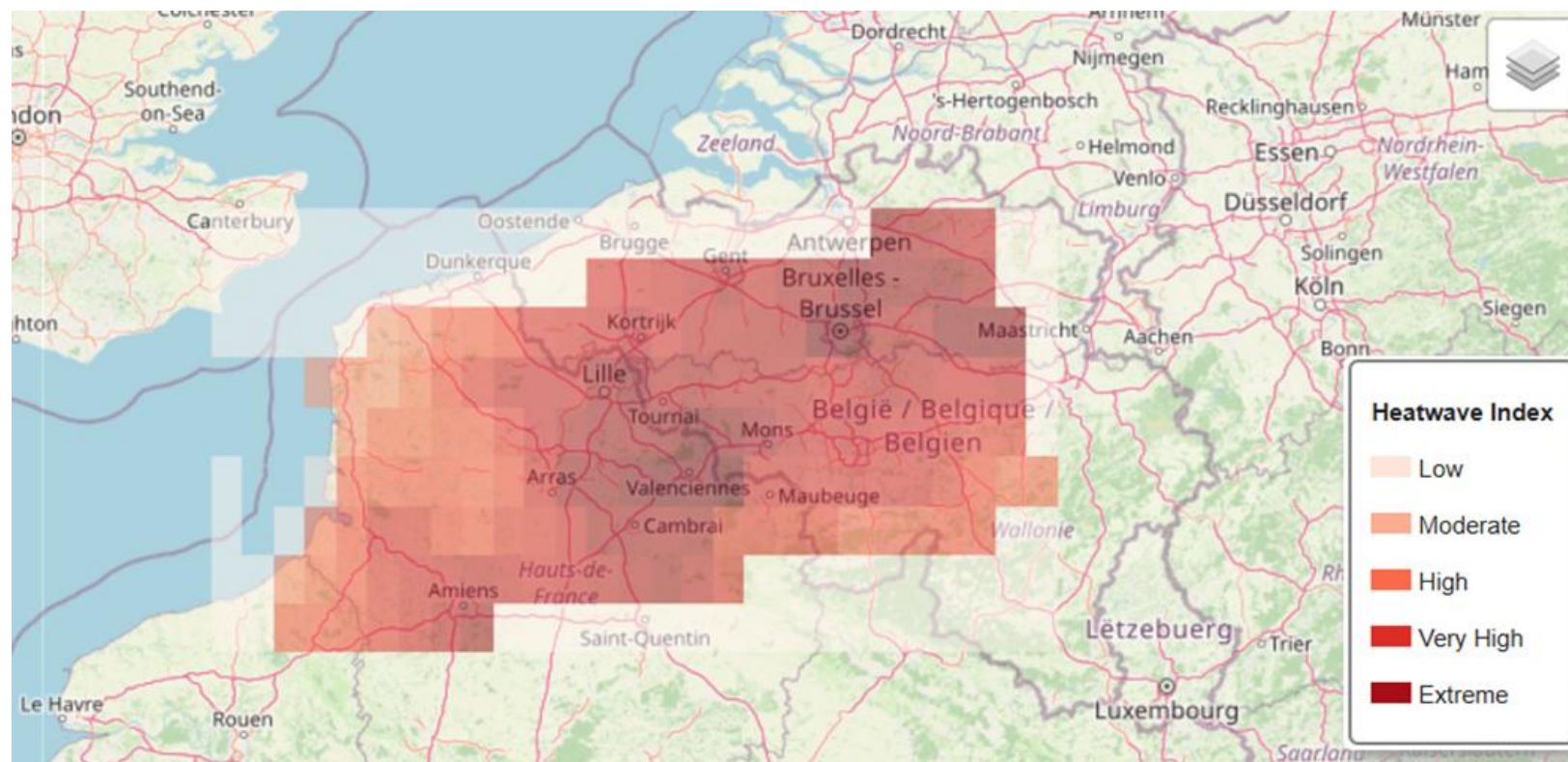
2. Vagues de Chaleur

Sources :

*Données climatiques avec
une résolution de 12x12 km
(EURO-CORDEX), pour la
période de 1971 à 2100.*

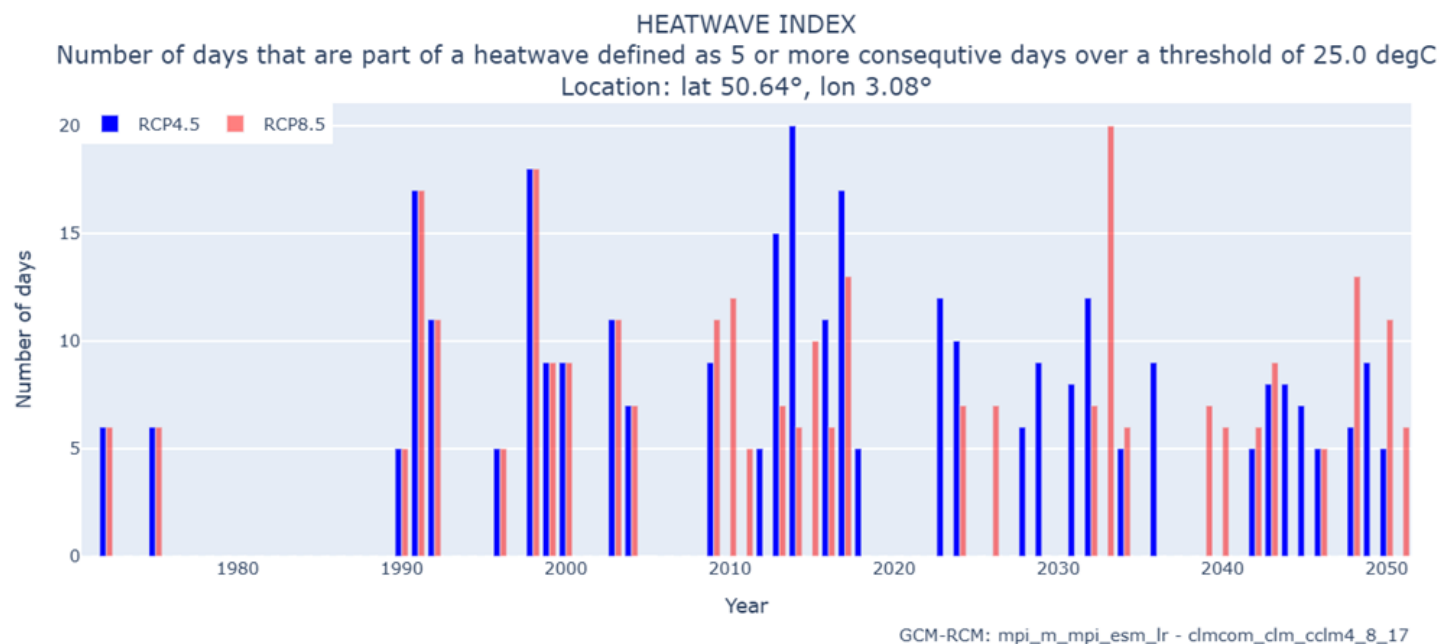
Scénario 8.5 du GIEC retenu

Horizon: 2041-2060



2. Vagues de Chaleur

Sources : EURO-CORDEX (résolution spatiale de 12 km, historique & projection RCP 8.5 en 2050)



Avantages de cette méthodologie :

- Calcul des canicules basé sur les températures minimales et maximales, adapté aussi aux régions où la température peut significativement baisser la nuit.
- Flexibilité de la méthodologie : possibilité d'ajuster les seuils de température selon les besoins de l'utilisateur.

Inconvénients :

- Intensif en ressources informatiques en raison du volume important de données.
- Les canicules sont estimées sur une base annuelle – il n'est pas possible d'analyser les canicules saisonnières.

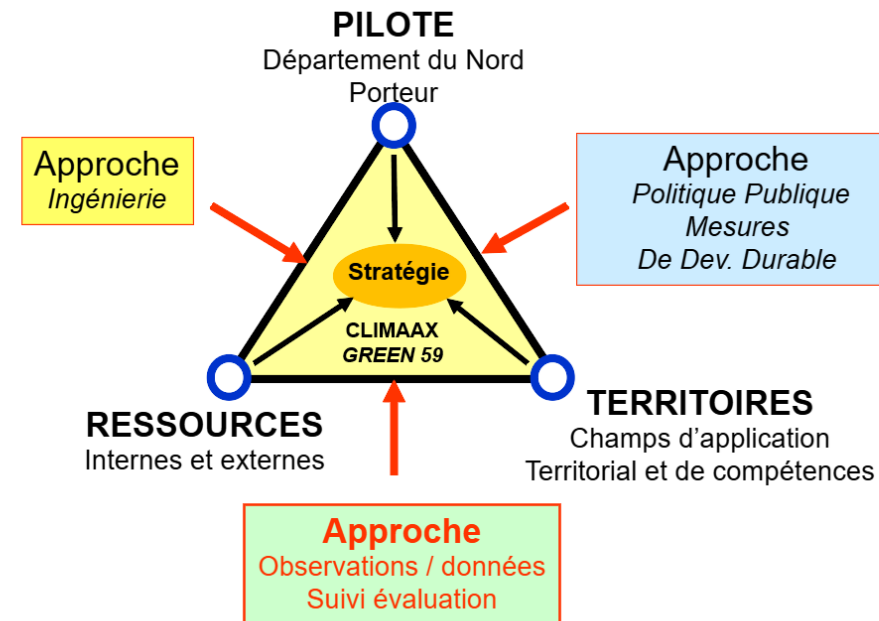
Indice de canicule (HWI)

Nombre de jours faisant partie d'une canicule, définie comme une période de cinq jours consécutifs ou plus avec des températures supérieures à un seuil de 25 °C (ou un autre seuil si défini différemment ci-dessous).

Les engagements communs des partenaires

Partenaires

- Directions Opérationnelles internes CD59 (DB, DV, DRE, DTT, DAS, DRNSP, ...)
- Ressources scientifiques, universitaires et techniques (Données, analyses, études ...)
- Collectivités du Nord, Pnr, SDIS ...



Vous engager dans la démarche :
croiser les approches

Personnes à contacter: Freddy DOLPHIN : freddy.dolphin@lenord.fr

Agathe DUJARDIN : agathe.dujardin@lenord.fr

Projet Climaax : Souhaitez-vous être impliqué?



[Copier le lien de participation](#)

- 1 Allez sur wooclap.com
- 2 Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
NILGSR

Activer les réponses par SMS

COP territorialisation de la planification écologique Hauts-de-France 2025

GREC le 1^{er} juillet 2025

S'informer | Les publications et documents de travail de la planification écologique

→ info.gouv.fr/france-nation-verte

Le SGPE a pour mission d'assurer la cohérence et le suivi des politiques à visée écologique, d'initier et de cadrer la mobilisation des ministères et parties prenantes, de coordonner toutes les négociations et enfin de mesurer la performance des actions menées.



Publications

Publié le 13/06/2023 | Modifié le 10/09/2024

Les publications et documents de travail du Secrétariat général à la planification écologique

Sommaire

- [Publications générales](#)
- [Publications par secteur](#)
- [Chantiers transversaux](#)
- [Publications territoriales](#)



Mieux agir : la planification écologique

Synthèse du plan

Septembre 2023



Mobiliser pour accélérer

Synthèse année 2 des travaux de la planification écologique

Juillet 2024

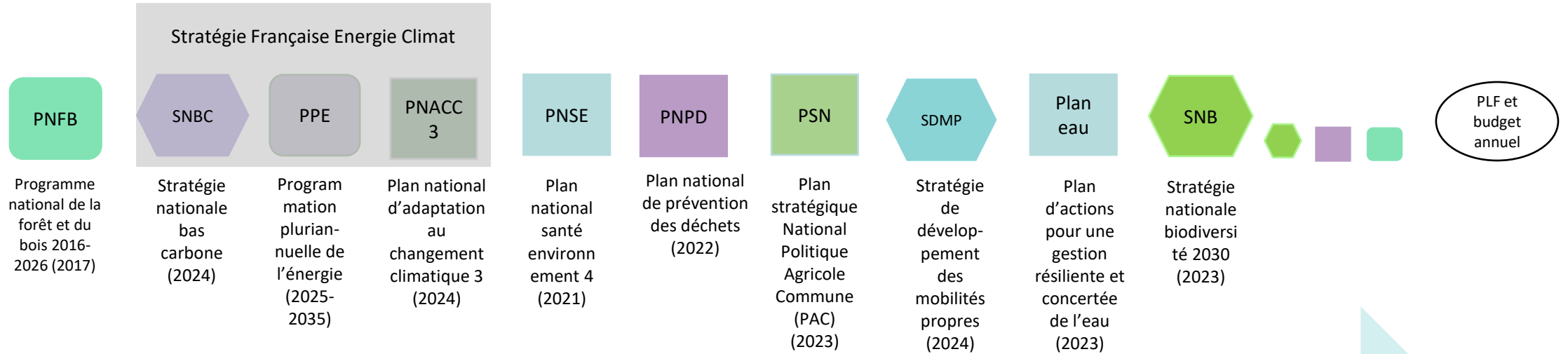


Rappel de la démarche de la Planification écologique

Europe

Pacte vert pour l'Europe (dont paquet « Fit for 55 »)

France



PLANIFICATION ECOLOGIQUE, UNE DEMARCHE POUR :

- Expliciter la cohérence globale
- Vérifier le bouclage énergétique
- Vérifier le bouclage biomasse
- Anticiper les besoins en emplois et compétences
- Conduire une transition juste
- Accompagner la transition des modes de vie
- Impliquer toutes les parties prenantes
- Partager des leviers d'action concrets
- Se donner un cadre commun de pilotage
- Vérifier les avancées chaque année

**ATTENUATION / ADAPTATION
BIODIVERSITE / RESSOURCES
POLLUTIONS**

Rappel de la démarche de la Planification écologique 2024

Fit for 55 – biodiversité - ressources

Analyse systémique

Bouclage Energétique

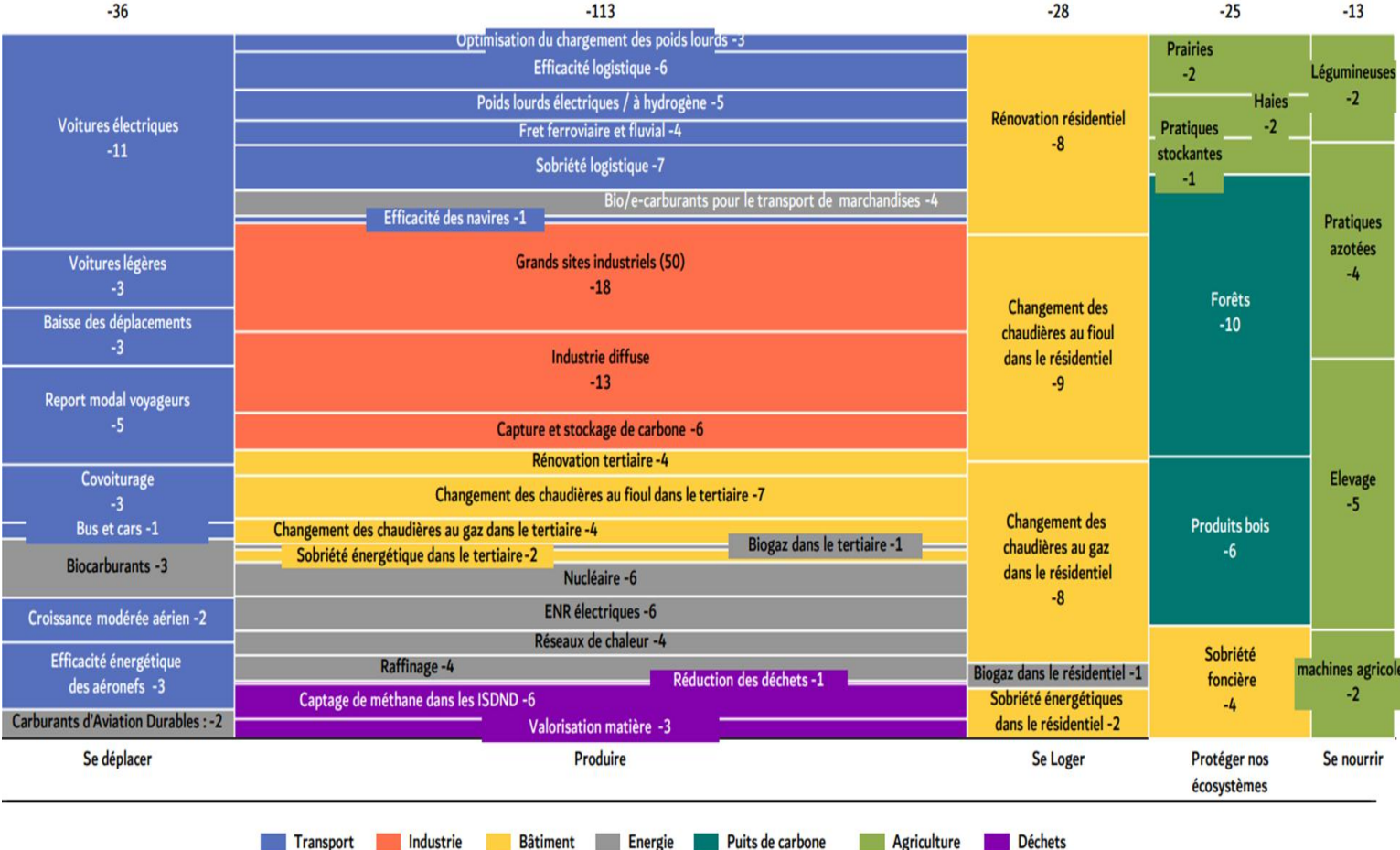
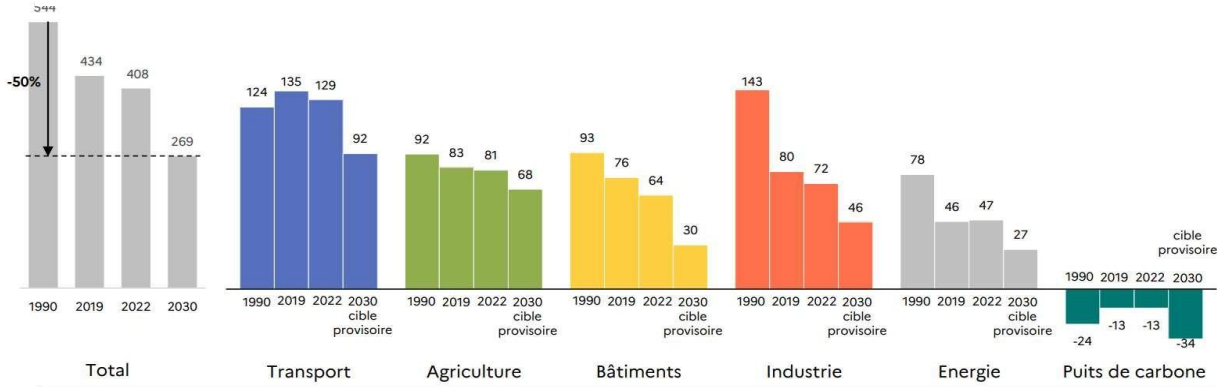
Bouclage biomasse

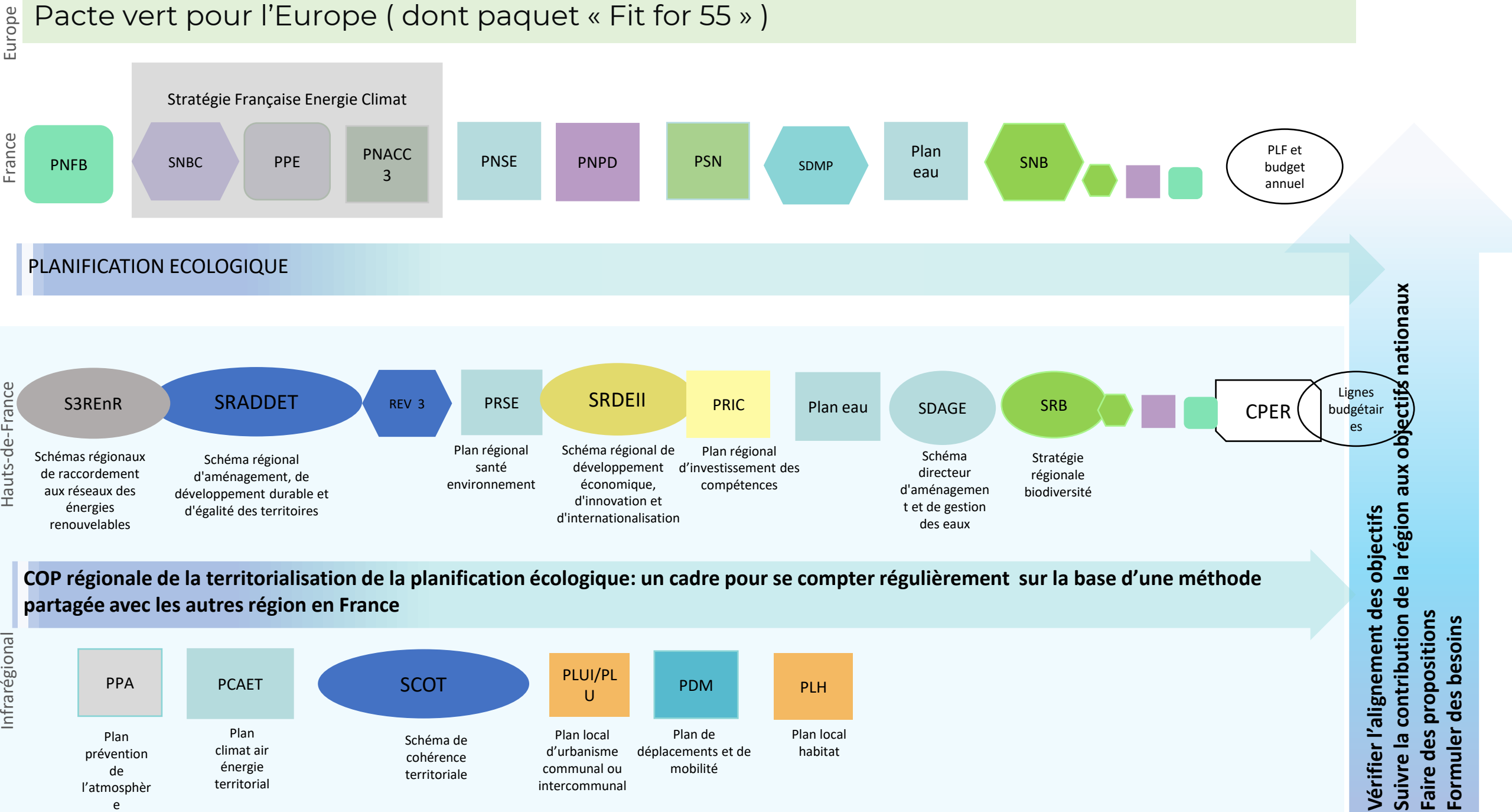
Trajectoires sectorielles

Leviers d’actions

Répartition de l’effort par secteur

Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES





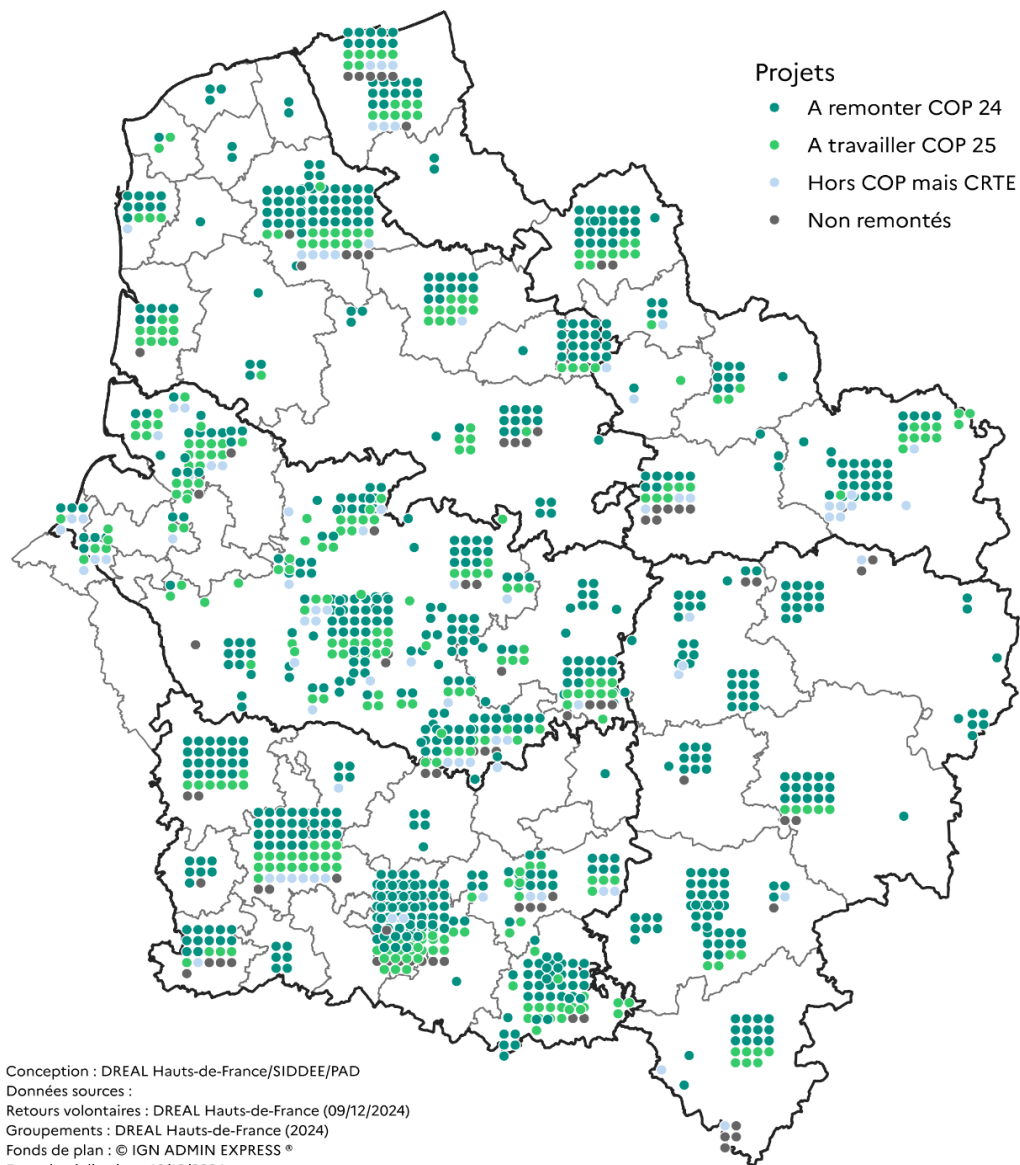
Rappel des leviers travaillés

Panorama des leviers de décarbonation

Panorama des leviers de biodiversité et ressources

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Transport de voyageur	Véhicules électriques	X		X		X
	Bus et cars décarbonés	X		X		X
	Réduction du besoin de déplacements	X				X
	Covoiturage	X				X
	Report modal	X				X
	Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés	X		X		X
Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité	X		X		X
	Efficacité et sobriété logistique	X				X
Bâtiments	Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (résidentiel)	X				
	Changement de chaudière à gaz (résidentiel)	X				
	Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (tertiaire)	X				
	Changement de chaudière à gaz (tertiaire)	X				
Energie	Electricité renouvelable	X	X	X		
	Biogaz	X	X	X		
	Réseaux de chaleur décarbonés	X		X		
Industrie	Grands sites industriels	X	X	X		X
	Industrie diffuse	X		X		X
	Produits bois	X	X	X		
Déchets	Captage de méthane dans les ISDND	X		X		
	Valorisation matière des déchets	X		X		
	Prévention des déchets	X		X		
Agriculture et sols	Changements de pratiques de fertilisation azotée	X	X			X
	Elevage durable	X	X		X	X
	Bâtiments & Machines agricoles	X				X
	Gestion des haies	X	X	X	X	
	Gestion des prairies	X	X	X		
	Pratiques stockantes	X	X		X	
Espaces naturels	Sobriété foncière	X	X	X		
	Gestion des puits forestiers	X	X	X	X	
	Forêts sous gestion durable	X	X	X	X	
	Points noirs prioritaires de continuité écologique		X			
	Surface en aire protégée		X			
	Restauration des habitats naturels		X		X	
Agriculture et sols	Réduction de l'usage des produits phytosanitaires		X	X		X
	Agriculture biologique et de HVE		X	X		X
Alimentation	Loi Egalim / Climat & Résilience		X			X
Eau	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau			X	X	
	Protection des zones de captage d'eau		X	X	X	
	Désimperméabilisation des sols			X	X	
Déchets	Mise en décharge	X		X		X
	Taux de collecte	X		X		X

Les projets COP pris en compte dans les CRTE



Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD
Données sources :
Retours volontaires : DREAL Hauts-de-France (09/12/2024)
Groupements : DREAL Hauts-de-France (2024)
Fonds de plan : © IGN ADMIN EXPRESS ®
Date de réalisation : 10/12/2024
Réf. : 24-178-L

Projets déplacés avec la fonction "Déplacement de points" de QGIS afin d'afficher les points superposés.

Constitution en 2024 d'un « vivier » de projets:

Les projets des EPCI et groupements de communes constituent le premier socle de la COP Hauts-de-France, opérationnalisé par les CRTE.

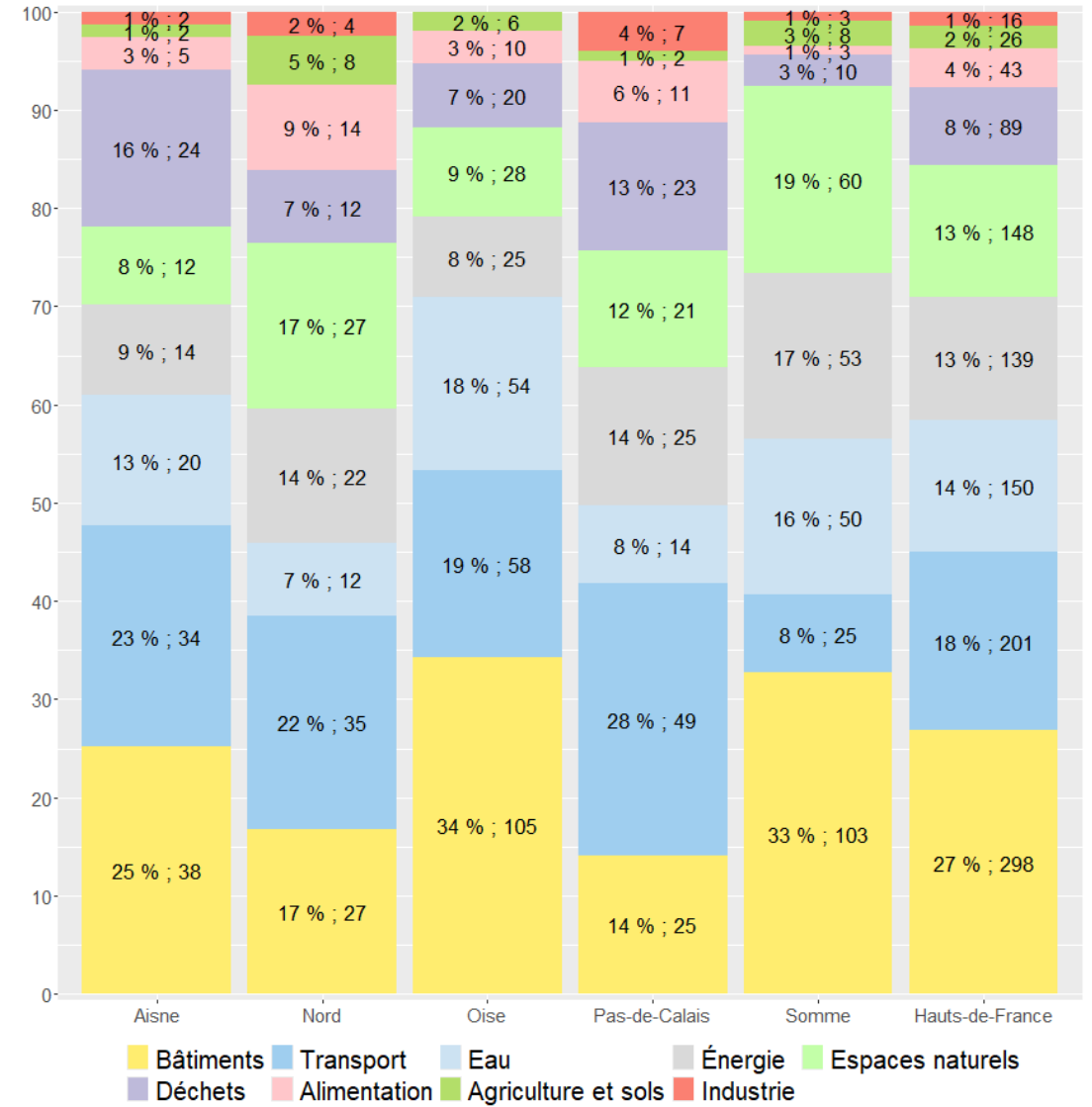
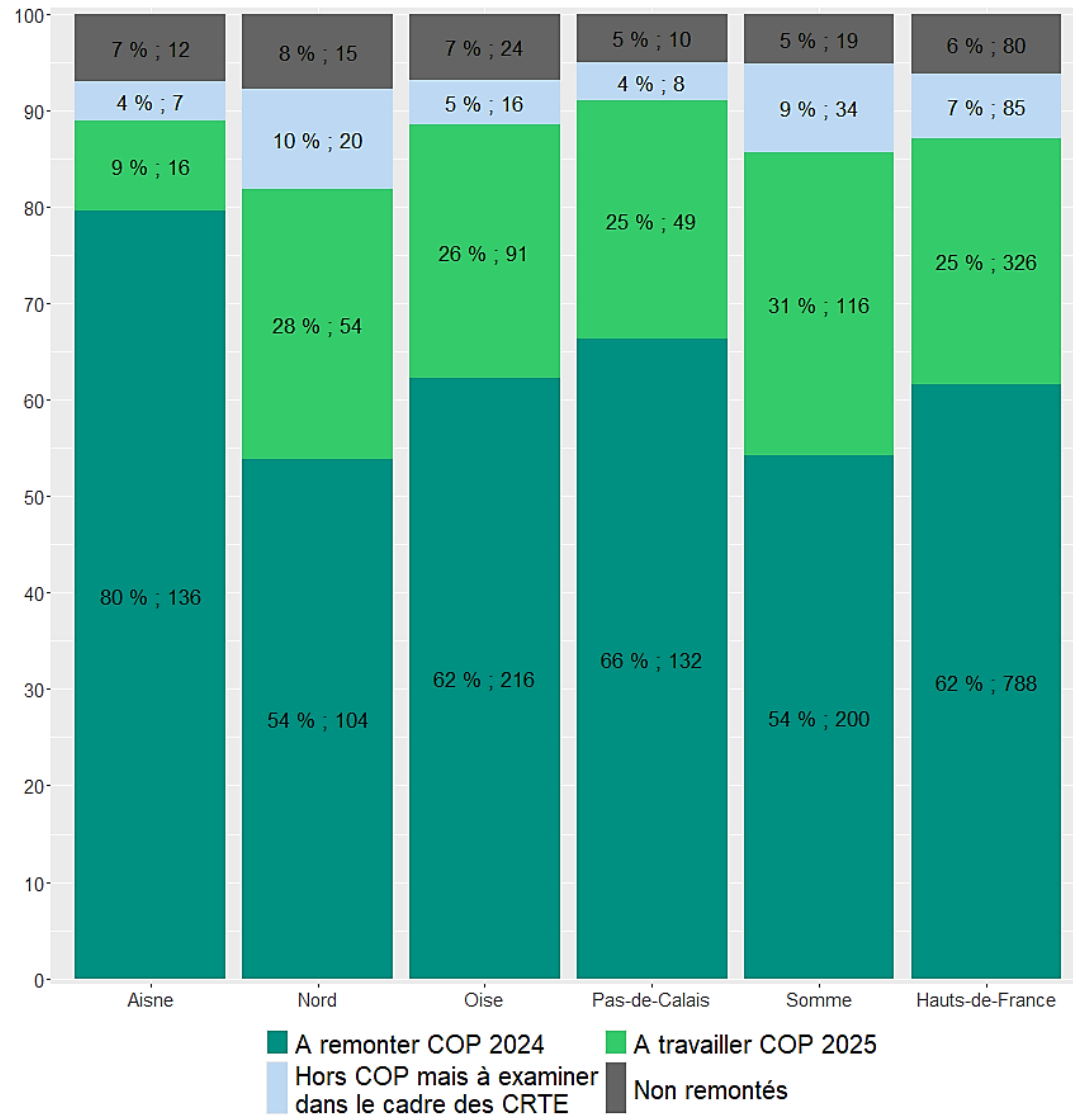
Le vivier de projets COP:

Potentiel de projets des territoires, pertinents au regard de la COP, qui contribuent à une accélération/massification des actions ou qui proposent une innovation.

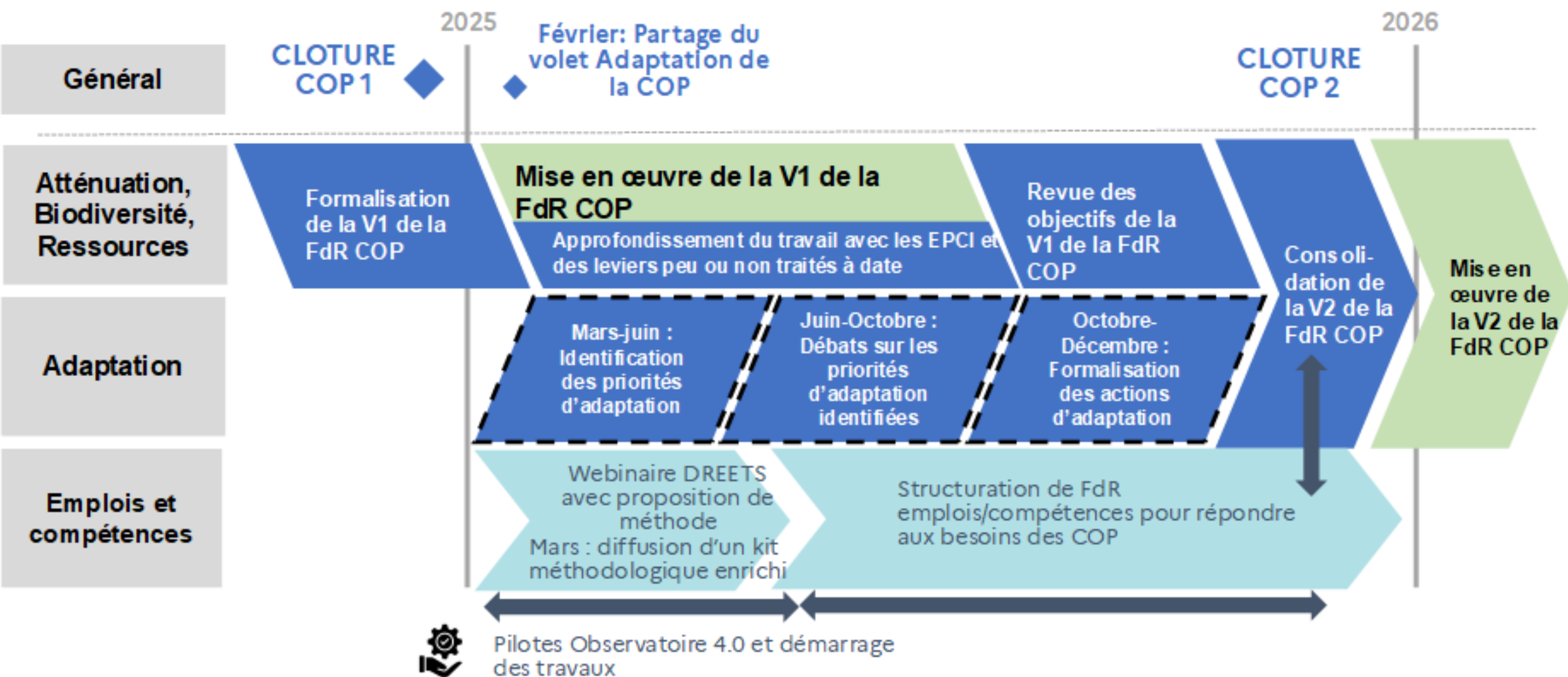
Engager un processus pluriannuel:

- **Repérer:** construire le dialogue Collectivités/Etat très en amont;
- **Accompagner:** outiller les sous préfectures, activer les guichets d'ingénierie (trier et prioriser);
- **Mettre en œuvre:** anticiper l'inscription des projets dans les dispositifs ad hoc de financement et d'accompagnement);
- **Evaluer:** suivre et corriger pour gagner en efficacité

Les projets COP retenus en 2024



Calendrier prévisionnel 2025 : mise en œuvre des FdR COP, intégration de volets adaptation et emplois/compétences



La territorialisation de la planification : le volet Adaptation confronté à chaque territoire

Un enjeu de la diffusion de la TRACC, trajectoire d'adaptation au changement climatique (+2,7°C à l'horizon 2050 et +4°C à l'horizon 2100)

Un enjeu de partage de la connaissance avec l'ensemble des collectivités territoriales.

Un enjeu de différenciation, grâce à la visualisation des effets du changement climatique sur les spécificités de chaque territoire. Un cadre commun permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux

Un enjeu d'appropriation au niveau territorial des effets du changement climatique spécifiques à chaque territoire. Le dispositif est complété par les connaissances territoriales à une échelle départementale et/ou à l'échelle infra-départementale.

Un enjeu de co-construction sur des priorités d'adaptation : la visualisation des cartographies permet aux élus des collectivités territoriales d'orienter les travaux de la COP en fonction de leur territoire.

Un objectif de prioriser et d'accélérer la mise en œuvre des actions qui relèvent des compétences des collectivités territoriales

Reprise de la méthode COP en 4 mêmes piliers, en 3 étapes



Une vision tangible de la **TRACC** à la maille départementale/infra-départementale



La sélection de priorités d'adaptation par EPCI grâce à des **cartographies** d'aide à la décision



Débats et travaux pour définir les priorités d'actions territoriales d'adaptation à l'échelle infra-départementale (actions nouvelles ou existantes à amplifier)



Une consolidation sur les **actions concrètes à mener** au niveau départemental, puis régional

Etape 1 : TRAAC et priorités d'adaptation



1. Vision
Département/
Infra Dptmt

Socle de croisements et sélection des priorités d'adaptation partagées

Exemples de sélection des croisements pertinents :

Effets du changement climatique

- Augmentation de la température 30°C
- Inconfort thermique : nuits tropicales
- Jours avec un sol sec
- Sensibilité au feu
- Intensité des pluies extrêmes
- Ennoiment permanent
- Inondation
- Retrait – gonflement des argiles
- Diminution de l'enneigement
- Erosion du trait de côte
- Elévation du niveau marin
- Débits des cours d'eau

X

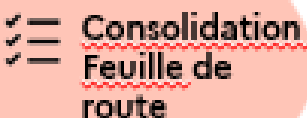
Facteurs de sensibilité locale

- Ménages modestes
- Personnes de plus de 65 ans
- Logements passoires énergétiques
- Localisation des établissements scolaires et de santé
- Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et Natura 2000
- Zones agricoles et d'élevage, massifs forestiers, zones anthropisées
- Zones d'habitation
- Zones à vocation économique
- Infrastructures de transport ferroviaire, routier et ports
- Îlots de chaleur urbains
- Stations classées tourisme et localisations culturelles
- Besoin en eau

Détails des livrables de l'étape 1 :

- 1 sélection de priorités d'adaptation issues des cartes de croisements priorisée, à mettre au débat en étape 2
- 1 analyse qualitative synthétique pour expliciter les choix des priorisation faits

Etape 2 : priorités d'actions



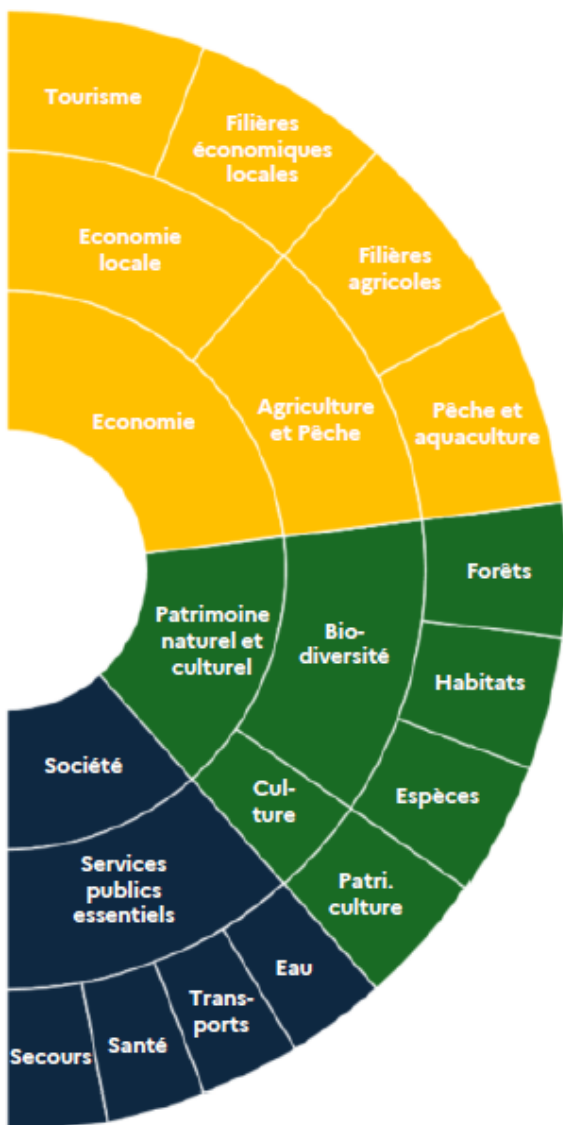
Consolidation des livrables par maille

- Compte tenu des **différentes échelles mise en jeu** (du régional à l'infra-régional), il est **critique de proposer des formats de livrables** permettant d'en assurer la **consolidation**
- A cette fin, il est **suggéré d'utiliser des formats excels**, plus léger que des formats rédigés et facilement consolidable : le SGPE proposera des canevas à cette fin (sur le modèle du canevas proposé pour la remontée des Feuilles de Route de la COP en 2024)
- A noter que le **livrable final attendu au niveau régional** sera comme lors de la COP 2024, un **recueil des actions dans le format Excel déjà proposé**, ainsi qu'une **publication des actions d'adaptation incluses dans la version amendée de la Feuille de route fin 2025**
- **Il est laissé à l'appréciation de l'animation régionale/départementale de cadrer les modalités de consolidation** de ces éléments en fonction des mailles auxquelles les travaux sont proposés

Panorama des leviers : Des leviers par effets du changement climatique...

		Leviers	Exemples d'actions sans regret
Crise	Chronique	Inondations	Planter et entretenir des haies et des bandes enherbées
		Sécheresse des sols	Réduire le rythme d'artificialisation des sols, désimperméabiliser et renaturer les sols. (mise en œuvre de l'objectif ZAN)
		Evolution des précipitations et de l'évapotranspiration	Utiliser toutes les surfaces urbaines disponibles pour abattre (infiltrer/évapotranspirer) les eaux pluviales au plus proche de là où elles tombent, de la toiture au sol
		Mouvements de terrain	Renaturer les cours d'eau et restauration de leur hydromorphologie
		Tarissement	Protéger et restaurer les zones naturelles d'expansion de crue
		Réduction de la ressource et qualité	Protection et renaturation des zones humides.
		Eau	Prévention des inondations, not. via restauration des milieux aquatiques
		Chaleur	Prévention des dégâts causés par le retrait-gonflement des argiles
		Augmentation des températures	Encourager les propriétaires de maisons à mettre en place des mesures de prévention et remédiation contre le RGA et imposer des mesures de prévention pour les constructions neuves (loi ELAN). Améliorer l'information des acquéreurs et des locataires.
		Vagues de chaleur	Prévention des éboulements et glissements de terrain
Crise	Chronique	Niveau des mers	Entretien et restauration des écosystèmes forestiers avec un rôle de protection contre les risques gravitaires
		Recul du trait de côte	Aménagement du territoire prenant en compte la ressource en eau
		Submersions	Mettre en cohérence les ressources disponibles et les perspectives de développement territorial, le cas échéant en limitant l'accueil de populations et d'activités nouvelles.
		Inconfort thermique	Réduire les fuites dans des réseaux AEP
		Hyperthermie	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau *
			Mobiliser des ressources en eau "non conventionnelles" : réutilisation des eaux de pluie, réutilisation des eaux usées traitées
			Réduire les prélèvements d'eau actuels dans les milieux en déséquilibre quantitatif, définition de volumes prélevables
			Tarification adaptée aux enjeux
			Renaturation des villes et réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain
			Installer des équipements d'ombrage
Crise	Chronique		Végétaliser les espaces publics et les cours d'école
			Mettre en place des corridors de vent
			Réintroduire l'eau en ville (fontaines, bassins, cours d'eau...)
			Privilégier les revêtements clairs à fort pouvoir réfléchissant
			Intégration du confort d'été dans la rénovation et la construction des bâtiments
			Rénover les logements (isolation, ombrage)
			Rénover le parc tertiaire public et privé (isolation, ombrage)
			Protection et mise à l'abri des personnes vulnérables
			Identifier les personnes vulnérables et les zones de confort thermique (notamment capacité d'accueil des ERP publics rafraîchis)
			Satisfaction du besoin de rafraîchissement
Crise	Chronique		Développer les réseaux de froid
			Maîtriser le besoin de climatisation des locaux
			Intégration de l'élévation du niveau des mers dans l'aménagement du littoral
			Elaboration des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte, dont stratégies foncières
			Développer les dispositifs de lutte active souple, restaurer les cordons dunaires, mangroves, herbiers...

Panorama des leviers : ... et par grands enjeux systémiques



Leviers	Exemples d'actions sans regret
Evolution de l'offre touristique de montagne	Diversification de l'offre touristique Evolution de l'offre d'hébergement et rénovation du patrimoine immobilier
Evolution de l'offre touristique littorale	Préparation des modifications de périodes touristiques liées aux évolutions de température Evolution des équipements touristiques face au recul du trait de côte
Continuité des activités économiques locales	Accompagnement des entreprises dans la réalisation de leur diagnostic de vulnérabilité au changement climatique Identification des infrastructures et chaînes logistiques stratégiques pour le territoire
Adaptation des filières et des exploitations agricoles	Encouragement des pratiques agro-écologiques (agro-foresterie, pratiques de conservation des sols, réduction des besoins en irrigation...) Diversification des variétés et des rotations Adaptation des itinéraires techniques et des productions de fourrage
Accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture	Prise en compte de l'incidence de la migration des populations dans la répartition des possibilités de pêche, dans le respect des équilibres écologiques
Gestion durable des forêts et produit bois *	Maintien et diversification de milieux ouverts en mosaïque Renouvellement forestier privilégiant des espèces variées et adaptées au climat futur Diversification de la valorisation des produits forestiers (nouvelles essences, bois de crise...)
Restauration des habitats naturels *	Restauration de zones humides
Résorption des points noirs prioritaires de continuité écologique *	Effacement d'obstacles majeurs de continuité écologique
Augmentation de la surface en aires protégées *	Création ou extension d'aires protégées
Régulation des espèces exotiques envahissantes	Limitation de l'introduction et surveillance de l'évolution des EEE
Préservation des sites culturels et patrimoniaux	Rénovation des bâtiments prenant en compte les évolutions climatiques
Efficacité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement	Maintenance des réseaux et résorption des fuites Re-évaluation des capacités et des techniques de traitement
Réduction de la vulnérabilité des infrastructures de transport	Identification des infrastructures stratégiques et de leurs principales vulnérabilités
Confort d'été des transports en communs et des mobilités actives	Végétaliser les abords de linéaires cyclables
Renforcement de la résilience des services de santé	Formation des personnels aux impacts du changement climatique
Préparation des services de secours	Ré-évaluation des capacités et de l'organisation des secours face à l'augmentation des risques

Co- bénéfices des 27 leviers Adaptation

Panorama des leviers par effets du changement climatique

Panorama des leviers par grands enjeux systémiques

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Eau	Ralentissement du ruissellement sur les sols agricoles et sur les sols artificialisés		X		X	X
	Prévention des inondations, not. via restauration des milieux aquatiques		X		X	X
	Prévention des dégâts causés par le retrait-gonflement des argiles				X	X
	Prévention des éboulements et glissements de terrain		X		X	X
	Aménagement du territoire prenant en compte la ressource en eau			X	X	X
	<i>Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau *</i>		X	X	X	
Chaleur	Renaturation des villes et réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain	X	X	X	X	X
	Intégration du confort d'été dans la rénovation et la construction des bâtiments	X			X	X
	Protection et mise à l'abri des personnes vulnérables				X	X
	Satisfaction durable du besoin de rafraîchissement	X			X	X
Niveau de la mer	Intégration de l'élévation du niveau des mers dans l'aménagement du littoral		X		X	X
Economie & Agriculture	Evolution de l'offre touristique de montagne				X	
	Evolution de l'offre touristique littorale				X	
	Continuité des activités économiques locales				X	
	Adaptation des filières et des exploitations agricoles	X	X	X	X	X
	Accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture		X	X	X	
Patrimoine naturel et culturel	<i>Gestion durable des forêts et produit bois *</i>	X	X	X	X	X
	<i>Restauration des habitats naturels *</i>		X		X	
	<i>Résorption des points noirs prioritaires de continuité écologique *</i>		X		X	
	<i>Augmentation de la surface en aires protégées *</i>		X		X	
	Régulation des espèces exotiques envahissantes		X		X	X
	Démarches paysagères facilitatrices de l'acceptabilité des changements	X	X		X	
	Préservation des sites culturels et patrimoniaux				X	
Société	Efficacité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement			X	X	X
	Réduction de la vulnérabilité des infrastructures et services de transport				X	
	Confort thermique des transports collectifs et des mobilités actives	X			X	X
	Renforcement de la résilience des services de santé				X	X
	Préparation des services de secours				X	X

* Levier inclus dans les leviers Décarbonation et Préservation des Ressources et de la Biodiversité, repris dans le guide des leviers Adaptation

Etape 3 : consolidation de la feuille de route Hauts-de-France

- Restituer la première évaluation de la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique sur le volet atténuation / ressources et biodiversité,
- Restituer les avancées et suites attendues sur le chantier Emplois Compétences,
- Partager les priorités d'actions en matière d'adaptation des territoires en Hauts-de-France,
- Partager les actions prioritaires retenues.

Mais aussi:

- Valoriser les démarches innovantes
- Valoriser la contribution des Hauts-de-France
- Exprimer des besoins et attentes.

Organisation des COP départementales – informations à date

Aisne: Cop départementale en septembre, GT par CRTE

Nord: travail technique engagé, webinaire en septembre, puis débats en infra-départemental

Pas-de-Calais: réunion du réseau des collectivités le 20/06, bilatérales avec les EPCI juin, juillet août septembre, COP départementale le 25 septembre

Oise: GT partenarial le 25/06, GT DGS EPCI le 7/07, COP le 29 septembre

Somme -poursuite des travaux dans le format COP Somme : GT eau le 26/06, GT énergie, GT sobriété foncière et recyclage des friches avant mi juillet

Contacts

Chantal ADJRIOU, Secrétaire générale de la conférence des parties (COP) des Hauts-de-France
planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Pour aller plus loin :

L'ensemble de la démarche nationale:

<https://www.gouvernement.fr/france-nation-verte/le-secretariat-general-a-la-planification-ecologique>

L'ensemble de la démarche en Hauts-de-France :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?La-Planification-Ecologique-en-region-Hauts-de-France>

Calendrier et prochaines dates :

Prochains événements auxquels participent le GREC :

- 2 juillet : Projection 100 marathons vus du ciel à Decathlon campus
- 23 août : restitution video-mapping à Mers-les-Bains
- 13 au 15 octobre : participation et présentation du GREC au forum RRI à Paris
- 16 octobre : journée MESHS/ GREC à l'Université de Lille
- 3 novembre : journée MESHS/ GREC à l'UPHF
- Du 17 au 21 novembre : le GREC s'associe à la semaine dédiée aux 10 ans de la COP 21 organisée par Sciences Po Lille
- 27 novembre : journée MESHS/ GREC à l'UPJV

Prochains événements du GREC Hauts-de-France :

- **D'octobre à décembre 2025 : cycle de séminaires du GREC Hauts-de-France**
- **Courant de l'automne 2025 : Réunion de présentation du projet Climaax**

Merci à tous et toutes de votre participation.